
VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2021



VILLE DE SHIPPAGAN
RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ
31 DÉCEMBRE 2021

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	6
État consolidé de la situation financière	7
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (dette nette)	8
État consolidé des flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers consolidés	10 - 32



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À son honneur le Maire et
aux membres du conseil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Shippagan (la « municipalité »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la ville au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la municipalité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la municipalité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la municipalité.



Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la municipalité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la municipalité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la municipalité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Paulin Gagnon

Comptables Professionnels agréés

Caraquet, Nouveau-Brunswick

Le 27 avril 2022



	2021 Budget (non-vérifié) (Note 18)	2021 Résultats	2020 Résultats
REVENUS			
Mandat d'imposition	3 810 298 \$	3 810 467 \$	3 720 689 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	162 052	168 583	167 467
Autres revenus de provenance interne	590 798	746 113	469 542
Subventions inconditionnelles	445 389	454 746	455 436
Autres transferts gouvernementaux	-	325 780	320 485
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	1 101 310	1 113 715	1 095 091
Intérêts	9 500	8 273	9 881
Régime de retraite	-	388 187	67 063
	<u>6 119 347</u>	<u>7 015 864</u>	<u>6 305 654</u>
DÉPENSES			
Services d'administration générale	1 279 136	1 250 257	1 186 888
Services de protection	939 071	980 734	1 031 184
Services de transport	1 256 644	1 328 793	1 324 499
Services d'hygiène	141 125	141 125	139 257
Services de la mise en valeur du territoire	176 420	228 725	162 327
Services récréatifs et culturels	1 467 668	1 550 729	1 432 475
Approvisionnement eau - évacuation eaux usées	<u>1 017 566</u>	<u>900 123</u>	<u>859 276</u>
	<u>6 277 630</u>	<u>6 380 486</u>	<u>6 135 906</u>
EXCÉDENT DE L'EXERCICE (note 17)	<u>(158 283) \$</u>	635 378	169 748
EXCÉDENT ACCUMULÉ AU DÉBUT		<u>16 721 263</u>	<u>16 551 515</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN		<u>17 356 641 \$</u>	<u>16 721 263 \$</u>

SUPPORT DES REVENUS ET DÉPENSES (notes 21 et 22)



VILLE DE SHIPPAGAN
 ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
 31 DÉCEMBRE 2021

	2021	2020
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	311 271 \$	691 427 \$
Encaisse affecté	1 422 090	995 838
Débiteurs (note 3)	420 932	327 100
Actif au titre du régime de retraite (note 6)	<u>191 852</u>	<u>-</u>
	<u>2 346 145</u>	<u>2 014 365</u>
PASSIFS		
Emprunts bancaires (note 4)	-	223 123
Comptes payables et frais courus	517 961	398 048
Revenus différés des gouvernements	338 086	213 224
Dette à long terme (note 5)	5 757 000	6 447 000
Passif au titre du régime de retraite (note 6)	<u>-</u>	<u>196 335</u>
	<u>6 613 047</u>	<u>7 477 730</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	<u>(4 266 902)</u>	<u>(5 463 365)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 7)	41 956 935	41 799 816
Amortissement cumulé (note 7)	<u>(20 532 145)</u>	<u>(19 742 783)</u>
Immobilisation nettes	<u>21 424 790</u>	<u>22 057 033</u>
Inventaires	49 884	48 061
Frais payés d'avance	<u>148 869</u>	<u>79 534</u>
	<u>198 753</u>	<u>127 595</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ	<u>17 356 641 \$</u>	<u>16 721 263 \$</u>

ÉVENTUALITÉS (note 13)

ENGAGEMENTS (note 14)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL


 _____, Maire

 _____, Greffier



	2021	2020
Surplus de l'exercice	635 378 \$	169 748 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(272 683)	(1 822 005)
Disposition d'immobilisations corporelles	25 000	-
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>879 926</u>	<u>1 083 084</u>
	<u>1 267 621</u>	<u>(569 173)</u>
Augmentation des inventaires	(1 823)	-
Diminution des inventaires	-	4 550
Acquisition de frais payés d'avance	<u>(69 335)</u>	<u>(2 512)</u>
	<u>(71 158)</u>	<u>2 038</u>
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET (DETTE NETTE)	1 196 463	(567 135)
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) AU DÉBUT	<u>(5 463 365)</u>	<u>(4 896 230)</u>
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) À LA FIN	<u><u>(4 266 902)</u></u> \$	<u><u>(5 463 365)</u></u> \$



	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent de l'exercice	635 378 \$	169 748 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	879 926	1 083 084
Variation des sommes à recevoir	(93 832)	800 107
Variation des créditeurs et frais courus	119 913	(340 550)
Variation du passif du régime de retraite	(388 187)	(67 063)
Variation des revenus différés	124 862	200 057
Variation des frais payés d'avance	(69 335)	(2 512)
Variation de l'inventaire	<u>(1 823)</u>	<u>4 550</u>
	<u>1 206 902</u>	<u>1 847 421</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(272 683)	(1 822 005)
Variation du placement et encaisse affecté	(426 252)	(1 318 512)
Produit de disposition d'immobilisation corporelle	<u>25 000</u>	<u>-</u>
	<u>(673 935)</u>	<u>(3 140 517)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	(223 123)	(1 756 974)
Dette à long terme	3 147 000	693 000
Remboursement de la dette à long terme	<u>(3 837 000)</u>	<u>1 570 000</u>
	<u>(913 123)</u>	<u>506 026</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(380 156)	(787 070)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>691 427</u>	<u>1 478 497</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>311 271</u></u> \$	<u><u>691 427</u></u> \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u><u>311 271</u></u> \$	<u><u>691 427</u></u> \$



1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

La Ville de Shippagan s'est incorporé selon la Loi sur les municipalités le 1er mai 1958. En tant que municipalité, la ville est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la Loi canadienne de l'impôt sur le revenu. La vision de la municipalité est : Shippagan, ville de pêche et d'aquaculture, est une communauté dynamique, saine et inclusive et se veut un carrefour d'excellence de l'Éducation en français, de l'Innovation et du Savoir dans une perspective de développement durable.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Ville de Shippagan reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CSP) des comptables professionnels agréés du Canada.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la ville et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la ville.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la ville sont les suivants :

Entité publiant les états financiers

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiant les états financiers. L'entité publiant les états financiers consolidés comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la ville et qui sont la propriété de la ville ou qui sont contrôlées par elle. Les transactions et les soldes interservices sont éliminés.

Solde interfonds

Les normes CSP exigent que les états financiers soient consolidés. Tous les soldes interfonds ont donc été éliminés dans les états financiers consolidés.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Ville de Shippagan le 9 novembre 2020 et par le Ministre des gouvernements locaux le 18 novembre 2020.

Les normes CSP ne permettent pas que l'excédent ou que le déficit de l'avant dernière année soit inscrit dans les budgets subséquents tel que requis par la Loi sur les municipalités. L'excédent ou le déficit de l'avant dernière année a donc été retiré de l'état consolidés des résultats.

Comptabilisation des recettes

Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

Recours à des estimations

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les gains de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. Les sommes d'argent affectés aux fonds de réserves et au programme du Fonds pour le développement des Collectivités du Canada (FDCC) sont présentés séparément.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La ville évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de placements à court terme, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral et des montants exigibles des fonds propres. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des emprunts bancaires, des comptes payables et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Périodes
Bâtiments	30 et 40 ans
Véhicules	5 ans
Équipement lourd	10 et 15 ans
Améliorations foncières	5, 10, 15, 20 et 25 ans
Machineries et équipements	5 ans
Chemin et routes	15 et 20 ans
Réseaux d'alimentation en eau et évacuation des eaux usées	25 à 60 ans

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive. L'aide gouvernemental pour l'achat d'immobilisation est enregistré en tant que revenu lorsqu'il est reçu.



2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Information sectorielle

La Ville de Shippagan est une municipalité diversifiée qui offre une vaste gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions.

Les services municipaux sont fournis par les services suivants :

Services d'administration générale

Ce service est responsable du financement global et de l'administration locale. Ses tâches comprennent la facturation des taxes et les paiements, les comptes clients et les comptes fournisseurs, les budgets, les états financiers, le respect de la Loi sur les municipalités, la gestion des règlements administratifs et la gestion des technologies de l'information.

Services de protection

Ce service est responsable des services de police, du service de protection contre les incendies et autres mesures de protection.

Services de transport

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des chemins et rues, l'éclairage des rues, des services relatifs à la circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène du milieu

Ce service est responsable de l'enlèvement des ordures.

Services de la mise en valeur du territoire

Ce service est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotion.

Services récréatifs et culturels

Ce service est responsable de l'entretien et réparation des installations récréatives et culturelles, incluant l'aréna, le camping, les parcs, les terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Système d'eau et égout

Ce service est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, des réservoirs et de la lagune.



3. DÉBITEURS

	2021	2020
Général	357 884 \$	238 418 \$
Subventions à recevoir	7 362	1 523
TVH à recevoir	<u>55 686</u>	<u>87 159</u>
	<u>420 932 \$</u>	<u>327 100 \$</u>

4. EMPRUNTS BANCAIRES

Le montant autorisé de toutes les marges de crédit totalisent 5 132 000 \$ dont 1 010 336 \$ est le montant maximal permis. De ce montant, la totalité n'était pas utilisé. Les marges de crédits portent intérêt au taux de base. Elles représentent un financement temporaire pour les dépenses en capital et seront remplacés par des émissions d'obligations non garanties. Les marges de crédit pour le fonctionnement sont à l'intérieur de la limite budgétaire de 50 % des dépenses des fonds de fonctionnements, tel que requis par la Loi sur les municipalités.

5. DETTE À LONG TERME

Émission	Intérêt	Échéance	2021	2020
Fonds de capital et emprunt général				
27 mai 11	1.65 % - 4.25 %	2021	- \$	8 000 \$
4 juin 12	1.65 % - 3.40 %	2022	214 000	259 000
14 juin 13	1.37 % - 3.70 %	2028	192 000	217 000
8 déc. 14	1.20 % - 3.10 %	2024	119 000	156 000
6 juil. 15	0.96 % - 2.80 %	2025	28 000	35 000
18 déc. 15	1.05 % - 3.15 %	2025	32 000	40 000
1 juin 17	1.20 % - 2.70 %	2027	177 000	231 000
6 déc. 18	2.55 % - 3.70 %	2038	719 000	807 000
14 mai 19	2.05 % - 2.30 %	2024	137 000	181 000
21 nov. 19	1.95 % - 2.95 %	2039	240 000	265 000
25 mai 20	0.90 % - 2.95 %	2040	1 695 000	1 807 000
26 nov. 20	0.50 % - 2.30 %	2035	<u>974 000</u>	<u>1 055 000</u>
			<u>4 527 000 \$</u>	<u>5 061 000 \$</u>



5. DETTE À LONG TERME (suite)

Émission	Intérêt	Échéance	2021	2020
Fonds de capital d'eau et égout				
27 mai 11	1.65 % - 4.25 %	2021	-	8 000
4 juin 12	1.65 % - 3.40 %	2022	127 000	149 000
14 juin 13	1.35 % - 4.00 %	2033	475 000	508 000
6 juil. 15	1.65 % - 4.25 %	2035	80 000	88 000
1 juin 17	1.20 % - 1.85 %	2022	12 000	24 000
21 déc. 18	2.55 % - 3.70 %	2038	151 000	160 000
14 mai 19	2.05 % - 2.85 %	2029	123 000	137 000
21 nov. 19	2.55 % - 3.70 %	2039	26 000	27 000
25 mai 20	0.90 % - 2.05 %	2030	<u>236 000</u>	<u>285 000</u>
			<u>1 230 000</u>	<u>1 386 000</u>
TOTAL DES FONDS			<u><u>5 757 000</u></u> \$	<u><u>6 447 000</u></u> \$

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants:

2022	956 000 \$
2023	582 000 \$
2024	563 000 \$
2025	470 000 \$
2026	347 000 \$



6. RÉGIME DE RETRAITE

Des prestations de retraite sont fournies aux employés de la ville en vertu du Régime de retraite des employés de la ville qui fut établi en janvier 1970. Les employés contribuent au régime qui fournit des prestations de service selon la durée de l'emploi et le taux de salaire (un régime à prestations définies). Les employés font des contributions égales à 10 % de leur salaire régulier et la ville contribue un montant égal. Cette cotisation de l'employé tient compte d'une dispense accordée au régime par l'Agence du revenu du Canada. Un fonds de pension distinct est maintenu.

	2021	2020
Juste valeur marchande de l'actif du régime	3 308 095 \$	3 074 775 \$
Obligation de prestation de retraite	<u>3 116 243</u>	<u>3 271 110</u>
Excédent (déficit) pour le service des prestations	<u>191 852</u> \$	<u>(196 335)</u> \$

L'évaluation la plus récente du régime de retraite par les actuaires de la ville, Assomption Vie, a été réalisée en date du 31 décembre 2020. L'évaluation actuarielle repose sur diverses hypothèses au sujet d'événements futurs comme les taux d'inflation, les taux d'intérêts, les augmentations de salaire et le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées reflètent les meilleures estimations de la ville : Taux d'actualisation de 4.50 %, utilisation de la table de mortalité privée CPM-2014 et l'âge de retraite est dès que les employés atteignent la date normale de retraite.

	2021	2020
Évolution de l'excédent (déficit)		
Déficit au début	(196 000) \$	(263 000) \$
Amortissement	44 000	28 000
Surplus (manque) d'intérêt et expérience	<u>344 000</u>	<u>39 000</u>
Excédent (déficit) à la fin	<u>192 000</u> \$	<u>(196 000)</u> \$
Actif du régime		
Fonds commun de placements – équilibré	3 336 544 \$	3 062 836 \$
Cotisations à recevoir (à payer)	<u>(28 449)</u>	<u>11 939</u>
Dépenses totales reliées à la retraite	<u>3 308 095</u> \$	<u>3 074 775</u> \$



7. TABLEAU D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrain	Amélioration Foncière	Bâtiment	Matériel	Véhicules	Chemin et Routes	Terrains Eau et égout	Système Eau et égout	Total 2021	Total 2020
COÛT										
Solde au début	1 820 140 \$	1 157 859 \$	12 993 510 \$	531 680 \$	2 236 225 \$	11 857 411 \$	463 233 \$	10 739 758 \$	41 799 816 \$	40 463 734 \$
Ajouts:										
Additions nettes durant l'année	-	-	-	5 838	-	91 717	-	175 128	272 683	1 822 005
Moins:										
Dispositions nettes durant l'année	<u>25 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>90 564</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>115 564</u>	<u>485 923</u>
Solde à la fin	<u>1 795 140</u>	<u>1 157 859</u>	<u>12 993 510</u>	<u>537 518</u>	<u>2 145 661</u>	<u>11 949 128</u>	<u>463 233</u>	<u>10 914 886</u>	<u>41 956 935</u>	<u>41 799 816</u>
AMORTISSEMENT CUMULÉ										
Solde au début	-	386 519	5 592 453	498 040	1 197 451	6 967 500	-	5 100 820	19 742 783	19 145 622
Ajouts:										
Amortissement durant l'année	-	57 893	248 409	9 040	105 616	243 073	-	215 895	879 926	1 083 084
Moins:										
Amortissement accumulé sur disposition	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>90 564</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>90 564</u>	<u>485 923</u>
Solde à la fin	<u>-</u>	<u>444 412</u>	<u>5 840 862</u>	<u>507 080</u>	<u>1 212 503</u>	<u>7 210 573</u>	<u>-</u>	<u>5 316 715</u>	<u>20 532 145</u>	<u>19 742 783</u>
VALEURS NETTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
	<u>1 795 140 \$</u>	<u>713 447 \$</u>	<u>7 152 648 \$</u>	<u>30 438 \$</u>	<u>933 158 \$</u>	<u>4 738 555 \$</u>	<u>463 233 \$</u>	<u>5 598 171 \$</u>	<u>21 424 790 \$</u>	<u>22 057 033 \$</u>



8. RESPECT DES MODALITÉS D'EMPRUNTS

Emprunt provisoire pour le capital

Les dettes à long terme du fonds de capital général et du fonds de capital d'eau et égout ont été approuvées par la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités.

Emprunt bancaire pour le fonctionnement

Ainsi que le prescrit la Loi sur les municipalités, les emprunts temporaire pour financer le fonds général des revenus sont limités à 4 % du budget de la municipalité. En 2021, la ville s'est conformé à ces restrictions.

Emprunt interfonds

Le guide servant à la présentation des rapports financiers exige que les emprunts interfonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt soit pour un projet en capital. La municipalité se conforme à cette exigence.

9. EXCÉDENT (DÉFICIT) AU FONDS D'EAU ET D'ÉGOUT

La loi sur les municipalités exige que les excédents (déficit) au fonds d'eau et d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des budgets de fonctionnement à compter du deuxième exercice suivant. À la fin de l'exercice, l'excédent (déficit) était composé comme suit :

	2021	2020
Excédent de l'année 2021	20 170 \$	- \$
Excédent de l'année 2020	57 793	61 696
Excédent de l'année 2019	-	47 114
Excédent de l'année 2016	<u>-</u>	<u>18 747</u>
	<u><u>77 963</u></u> \$	<u><u>127 557</u></u> \$



10. FRAIS DE DISTRIBUTION D'EAU

Les frais de distribution d'eau portés au débit par la ville pour la protection contre les incendies respectent les limites autorisées en vertu du règlement 81-195 sous la loi sur les municipalités selon le pourcentage applicable des dépenses du système d'eau basé sur la population.

11. PROGRAMME DU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DU CANADA (FDCC) (ANCIENNEMENT LE FONDS DE TAXE SUR L'ESSENCE)

Le programme du Fonds pour le développement des Collectivités du Canada (FDCC) exige que les sommes perçus d'avance soient conservées distinctement dans un compte bancaire. Cette exigence était respectée en fin d'exercice.

12. RESPECT DE LA LOI SUR LES MUNICIPALITÉS

Excédent de l'actif à court terme - fonds de capitaux

Au 31 décembre 2021, l'actif à court terme excède le passif à court terme dans le fonds de capital général et dans le fonds de capital et d'emprunt d'eau et d'égout.

13. ÉVENTUALITÉ

Dans le cours normal des opérations, la ville peut être impliqué dans différentes réclamations ou poursuites judiciaires. Étant donné que le résultat final en matière de réclamations et de procédures judiciaires en instance ne peut, en date du 31 décembre 2021, être prédit avec certitude, aucune provision ne figure aux états financiers.

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé déclare que l'écllosion de COVID-19 est devenue une pandémie. La province du Nouveau-Brunswick a déclaré l'état d'urgence le 19 mars 2020. Cette situation, sans précédent, impacte la situation financière de la municipalité mais il est actuellement impossible d'évaluer l'impact de la situation.



14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La municipalité a pris des engagements pour aider divers organismes ainsi que pour le déneigement pour les cinq prochains exercices tel que :

2022	342 371 \$
2023	327 433 \$
2024	337 797 \$
2025	337 797 \$
2026	337 797 \$

De plus, la municipalité s'est engagé à faire un virement annuel de 4 000 \$ (jusqu'en 2023) au fonds de réserve en capital d'eau et égout afin de satisfaire à l'entente signée avec le Fonds Chantier Canada et NB.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Politique de gestion des risques

La ville, par le biais de ses outils financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante fournit une mesure des risques à la date du bilan.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un outil financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La ville consent du crédit par le biais des comptes débiteurs dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintien des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La ville n'exige généralement pas de caution. La municipalité minimise donc les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un outil financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La ville est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses outils financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable.

Les outils à taux d'intérêt fixe assujettissent la municipalité à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de trésorerie. La direction est d'avis que la ville n'est pas exposée à des risques importants de taux d'intérêt.



15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la ville éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La gestion prudente du risque de liquidité suppose le maintien d'un niveau de liquidités suffisant, l'accès à des facilités de crédit appropriées et la capacité de liquider des positions prises sur le marché. La ville est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.



16. TABLEAU DE PRÉSENTATION SECTORIELLE

	Générale	Protection	Transport	Hygiène	Territoire	Récréatif	Eau et égout	Total 2021	Total 2020
REVENUS									
Mandat d'imposition	926 625 \$	680 277 \$	910 331 \$	102 233 \$	127 801 \$	1 063 200 \$	- \$	3 810 467 \$	3 720 689 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	113 888	54 695	-	-	-	-	168 583	167 467
Ventes de services	328 177	15 960	-	-	-	401 976	-	746 113	469 542
Subventions inconditionnelles	110 585	81 185	108 640	12 201	15 252	126 884	-	454 746	455 436
Autres transferts gouvernementaux	325 780	-	-	-	-	-	-	325 780	320 485
Frais et usagers - service d'eau et égout	-	-	-	-	-	-	1 113 715	1 113 715	1 095 091
Autres revenus	-	-	-	-	-	-	8 273	8 273	9 881
Provision pour régime de retraite	388 187	-	-	-	-	-	-	388 187	67 063
	<u>2 079 354</u>	<u>891 310</u>	<u>1 073 666</u>	<u>114 434</u>	<u>143 053</u>	<u>1 592 060</u>	<u>1 121 988</u>	<u>7 015 864</u>	<u>6 305 654</u>
DÉPENSES									
Salaires et bénéfices	617 124	16 900	417 796	-	-	19 997	177 502	1 249 319	1 253 385
Biens et services	468 991	835 646	596 192	141 125	224 748	1 364 563	468 403	4 099 668	3 628 759
Amortissement	135 745	105 173	281 732	-	-	141 381	215 895	879 926	1 083 085
Intérêt	28 397	23 015	33 073	-	3 977	24 788	38 323	151 573	170 677
	<u>1 250 257</u>	<u>980 734</u>	<u>1 328 793</u>	<u>141 125</u>	<u>228 725</u>	<u>1 550 729</u>	<u>900 123</u>	<u>6 380 486</u>	<u>6 135 906</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>829 097 \$</u>	<u>(89 424) \$</u>	<u>(255 127) \$</u>	<u>(26 691) \$</u>	<u>(85 672) \$</u>	<u>41 331 \$</u>	<u>221 865 \$</u>	<u>635 378 \$</u>	<u>169 748 \$</u>



17. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DE L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE

	Fonction- nement Général	Capital Général	Fonction- nement Eau et égout	Capital Eau et égout	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonction- nement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	Total 2021	Total 2020
EXCÉDENT (DÉFICIT) PAR FONDS POUR L'EXERCICE SELON LES CCSP	1 037 849 \$	(683 190) \$	369 376 \$	(90 834) \$	99 \$	628 \$	55 \$	1 395 \$	635 378 \$	169 748 \$
Ajustement à l'excédent (déficit) pour le financement requis										
Surplus (déficit) d'avant dernière année	(58 395)	-	65 861	-	-	-	-	-	7 466	21 404
Remboursement de la dette	(534 000)	534 000	(156 000)	156 000	-	-	-	-	-	-
Transfert du fonds réserve	-	-	-	-	-	-	(60 000)	60 000	-	-
Dépenses en capital	(51 716)	51 716	(50 067)	50 067	-	-	-	-	-	-
Transfert pour le coût de l'eau	(100 000)	-	100 000	-	-	-	-	-	-	-
Transfert des frais administratif	285 000	-	(285 000)	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'amortissement	-	664 031	-	215 895	-	-	-	-	879 926	1 083 084
Provision pour régime de retraite	(388 187)	-	-	-	-	-	-	-	(388 187)	(67 063)
Transfert au fonds de réserve	(170 000)	-	(24 000)	-	-	170 000	-	24 000	-	-
Profit (perte) entité apparentée	2 066	-	-	-	-	-	-	-	2 066	(80 028)
	<u>(1 015 232)</u>	<u>1 249 747</u>	<u>(349 206)</u>	<u>421 962</u>	<u>-</u>	<u>170 000</u>	<u>(60 000)</u>	<u>84 000</u>	<u>501 271</u>	<u>957 397</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE AVANT LES EXIGENCES DU CCSP	<u>22 617 \$</u>	<u>566 557 \$</u>	<u>20 170 \$</u>	<u>331 128 \$</u>	<u>99 \$</u>	<u>170 628 \$</u>	<u>(59 945) \$</u>	<u>85 395 \$</u>	<u>1 136 649 \$</u>	<u>1 127 145 \$</u>



18. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECONCILIÉ AU BUDGET CCSP

	Fonctionnement Général	Fonctionnement Eau et égout	Amortissement Immobilisations	Autres	Transfert intérêts	Total 2021
REVENUS						
Mandat d'imposition	3 810 298 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	3 810 298 \$
Prestations de services à d'autres gouvernements	162 052	-	-	-	-	162 052
Autres revenus de provenance interne	590 798	100 000	-	(100 000)	-	590 798
Subventions inconditionnelles	445 389	-	-	-	-	445 389
Frais et usagers - services d'eau et d'égout	-	1 101 310	-	-	-	1 101 310
Intérêt	-	9 500	-	-	-	9 500
Transfert du fonds de fonctionnement eau et égout	285 000	-	-	(285 000)	-	-
Excédent de l'avant-dernier exercice	-	65 861	-	(65 861)	-	-
	<u>5 293 537</u>	<u>1 276 671</u>	<u>-</u>	<u>(450 861)</u>	<u>-</u>	<u>6 119 347</u>
DÉPENSES						
Services d'administration générale	1 090 872	-	135 745	-	52 519	1 279 136
Services de protection	908 635	-	105 173	(100 000)	25 263	939 071
Services de transport	938 609	-	281 732	-	36 303	1 256 644
Services d'hygiène	141 125	-	-	-	-	141 125
Services de la mise en valeur du territoire	172 055	-	-	-	4 365	176 420
Services récréatifs et culturels	1 299 078	-	141 381	-	27 209	1 467 668
Approvisionnement en eau et évacuation eaux usées	-	1 035 148	215 895	(285 000)	51 523	1 017 566
Contribution au fonds de réserve	10 000	4 000	-	(14 000)	-	-
Dépenses en capital	-	30 000	-	(30 000)	-	-
Paiement de la dette à long terme	529 000	156 000	-	(685 000)	-	-
Déficit d'avant dernier exercice	58 395	-	-	(58 395)	-	-
Intérêts	145 659	51 523	-	-	(197 182)	-
Rajustement tenant lieu d'impôt	109	-	-	(109)	-	-
	<u>5 293 537</u>	<u>1 276 671</u>	<u>879 926</u>	<u>(1 172 504)</u>	<u>-</u>	<u>6 277 630</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$	<u>(879 926)</u> \$	<u>721 643</u> \$	<u>-</u> \$	<u>(158 283)</u> \$



19. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve Fonction- nement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonction- nement Eau et égout	Réserve Capital Eau et égout	Total 2021	Total 2020
ACTIFS						
Encaisse	198 303	\$ 221 751	\$ 52 294	\$ 173 836	\$ 646 184	\$ 451 956
Épargne à terme	<u>-</u>	<u>109 571</u>	<u>-</u>	<u>246 539</u>	<u>356 110</u>	<u>354 162</u>
	<u>198 303</u>	<u>\$ 331 322</u>	<u>\$ 52 294</u>	<u>\$ 420 375</u>	<u>\$ 1 002 294</u>	<u>\$ 806 118</u>
PASSIFS						
Créditeurs	-	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -
EXCÉDENT ACCUMULÉ						
Actif net au début	198 204	160 694	112 239	334 980	806 117	781 954
Excédent (déficit)	<u>99</u>	<u>170 628</u>	<u>(59 945)</u>	<u>85 395</u>	<u>196 177</u>	<u>24 164</u>
	<u>198 303</u>	<u>\$ 331 322</u>	<u>\$ 52 294</u>	<u>\$ 420 375</u>	<u>\$ 1 002 294</u>	<u>\$ 806 118</u>
REVENUS						
Transfert	-	\$ 170 000	\$ -	\$ 84 000	\$ 254 000	\$ 64 000
Intérêts	<u>99</u>	<u>628</u>	<u>55</u>	<u>1 395</u>	<u>2 177</u>	<u>10 164</u>
	<u>99</u>	<u>170 628</u>	<u>55</u>	<u>85 395</u>	<u>256 177</u>	<u>74 164</u>
DÉPENSES						
Virement	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>60 000</u>	<u>-</u>	<u>60 000</u>	<u>50 000</u>
EXCÉDENT (DÉFICIT)	<u>99</u>	<u>\$ 170 628</u>	<u>\$ (59 945)</u>	<u>\$ 85 395</u>	<u>\$ 196 177</u>	<u>\$ 24 164</u>



19. ÉTATS DES RÉSERVES (suite)

RÉSOLUTION DU CONSEIL CONCERNANT LA CONTRIBUTION AUX TRANSFERTS AUX FONDS DE RÉSERVE GÉNÉRAL :

Résolution du 20 décembre 2021

Adoption de transférer 10 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général

Adoption de transférer 4 000 \$ du fonds de fonctionnement Eau & Égout au fonds de réserve capital Eau & Égout

Adoption de transférer 20 000 \$ du fonds de fonctionnement Eau & Égout au fonds de réserve capital Eau & Égout

Adoption de transférer 160 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve capital général

Adoption de transférer 60 000 \$ du fonds de réserve fonctionnement Eau & Égout au fonds de réserve capital Eau & Égout

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

_____, Maire

_____, Greffier



20. ENTITÉS CONTRÔLÉES

Piscine Régionale

ACTIFS

Encaisse	40 758 \$
Placements	95 905
Somme à recevoir	<u>5 520</u>
	<u><u>142 183</u></u> \$

PASSIFS

Créditeurs et frais courus	<u>10 226</u> \$
----------------------------	------------------

EXCÉDENT ACCUMULÉ

Actif net au début	134 023
Déficit de l'exercice	<u>(2 066)</u>
	<u>131 957</u>
	<u><u>142 183</u></u> \$

REVENUS	12 564 \$
---------	-----------

DÉPENSES	<u>14 630</u>
----------	---------------

DÉFICIT DE L'EXERCICE	<u><u>(2 066)</u></u> \$
-----------------------	--------------------------

L'organisme détient un fond avec restriction dont les intérêts gagnés sont présentés dans ce fond. Au fin du consolidé, ces revenus sont ajoutés au profit de l'exercice.

L'entité mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.



21. SUPPORT DES REVENUS

	2021 Budget (non-vérifié)	2021 Résultats	2020 Résultats
PRESTATION DE SERVICES À D'AUTRES GOUVERNEMENTS			
Services d'incendie	107 567 \$	113 888 \$	112 984 \$
Entretien des routes	<u>54 485</u>	<u>54 695</u>	<u>54 483</u>
	<u>162 052</u> \$	<u>168 583</u> \$	<u>167 467</u> \$
AUTRES REVENUS DE PROVENANCE INTERNE			
Camping Shippagan, Centre plein air, Village du Père Noël & Défilé de Noël	180 135 \$	193 661 \$	125 273 \$
Centre Rhéal-Cormier	73 500	67 801	67 467
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	41 810	140 514	22 987
Location d'immeubles	36 626	52 273	28 142
Permis et Licences	14 800	41 825	19 455
Piscine Régionale de Shippagan	195 727	142 135	129 684
Projets d'emploi étudiants	-	25 228	17 830
Vente d'eau aux bateaux, piscines et autres	12 500	15 960	14 580
Ventes de matériaux et d'immobilisations	30 000	19 515	23 761
Revenus divers	<u>5 700</u>	<u>47 201</u>	<u>20 363</u>
	<u>590 798</u> \$	<u>746 113</u> \$	<u>469 542</u> \$



22. SUPPORT DES DÉPENSES

	2021 Budget (non-vérifié)	2021 Résultats	2020 Résultats
SERVICE D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE			
Service législatif			
Maire	44 986 \$	42 136 \$	36 251 \$
Conseillers	<u>80 330</u>	<u>86 870</u>	<u>71 872</u>
	125 316	129 006	108 123
Administration générale			
Personnel administratif	480 135	488 118	454 586
Immeuble à bureau	114 365	104 308	93 691
Aviseur légal	40 000	7 892	52 687
Autre consultant	20 000	19 726	4 784
Autres	<u>-</u>	<u>104</u>	<u>32 535</u>
	654 500	620 148	638 283
Gestion des finances			
Service comptable	-	3 842	3 509
Audit externe	<u>20 400</u>	<u>21 457</u>	<u>39 214</u>
	20 400	25 299	42 723
Autres coûts administratifs			
Cotisations et associations	5 169	10 166	8 935
Autres	3 715	-	-
Dépenses de bureau	69 500	66 389	48 708
Formation et délégations	2 000	5 728	1 723
Subventions aux organismes	60 450	73 442	41 512
Intérêts sur financement temporaire	10 000	930	37 734
Intérêts sur dette à long terme	30 119	27 439	15 264
Frais d'émission de débentures	5 000	-	24 739
Frais d'évaluation	47 297	47 297	47 088
Assurance responsabilité	96 525	103 218	38 610
Relation publique - rapports municipaux	6 000	5 422	1 365
Amortissement	135 745	135 745	126 705
Frais bancaires	<u>7 400</u>	<u>28</u>	<u>5 376</u>
	<u>478 920</u>	<u>475 804</u>	<u>397 759</u>
	<u>1 279 136 \$</u>	<u>1 250 257 \$</u>	<u>1 186 888 \$</u>



22. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2021 Budget (non-vérifié)	2021 Résultats	2020 Résultats
SERVICES DE PROTECTION			
Protection contre les incendies			
Administration	14 600 \$	16 900 \$	14 814 \$
Brigades des pompiers	116 810	146 657	114 310
Formation	5 500	4 510	1 204
Caserne	34 250	81 406	76 163
Matériel de lutte contre l'incendie	36 150	9 553	14 624
Amortissement	105 173	105 173	207 545
Intérêts sur la dette à long terme	<u>25 263</u>	<u>23 015</u>	<u>15 817</u>
	337 746	387 214	444 477
Service de police	580 363	580 363	574 110
Service des mesures d'urgence	10 000	7 195	8 226
Réglementation des animaux	5 962	5 962	4 371
Lutte contre les inondations	<u>5 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>601 325</u>	<u>593 520</u>	<u>586 707</u>
	<u>939 071</u> \$	<u>980 734</u> \$	<u>1 031 184</u> \$
SERVICE DES TRANSPORTS			
Service en commun			
Administration	226 360 \$	240 544 \$	290 473 \$
Équipement général	-	41 433	53 270
Complexe municipal	<u>93 269</u>	<u>65 078</u>	<u>44 094</u>
	319 629	347 055	387 837
Nettoyage des rues	10 100	9 307	5 162
Égouts pluviaux	10 800	4 175	7 719
Service de déneigement	357 500	327 966	323 190
Éclairage des rues	93 975	94 823	93 620
Traçage des voies de circulation	21 300	23 836	20 499
Signalisation	19 440	18 216	11 556
Transport aérien	6 208	6 208	6 320
Entretien	94 157	177 252	104 421
Amortissement	281 732	281 732	334 165
Intérêts sur la dette à long terme	36 303	33 073	26 610
Brigadier scolaire	<u>5 500</u>	<u>5 150</u>	<u>3 400</u>
	<u>1 256 644</u> \$	<u>1 328 793</u> \$	<u>1 324 499</u> \$



22. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2021 Budget (non-vérifié)	2021 Résultats	2020 Résultats
SERVICE D'HYGIÈNE			
Enlèvement des ordures	<u>141 125</u> \$	<u>141 125</u> \$	<u>139 257</u> \$
SERVICE DE LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Commission d'urbanisme	124 355 \$	129 525 \$	129 229 \$
Promotion touristique	7 000	8 274	8 496
Incitatifs économiques	18 500	6 270	2 540
Bureau touristique	8 200	10 444	3 612
Parc et commission industriel	2 000	-	1 690
Embellissement du territoire	12 000	70 235	13 552
Intérêts sur la dette à long terme	<u>4 365</u>	<u>3 977</u>	<u>3 208</u>
	<u>176 420</u> \$	<u>228 725</u> \$	<u>162 327</u> \$
SERVICE RÉCRÉATIF ET CULTUREL			
Administration	27 002 \$	19 997 \$	129 054 \$
Bibliothèque	58 711	48 419	49 425
Camping Shippagan, Centre plein air, Village du Père Noël & Défilé de Noël	186 964	222 761	148 483
Centre des congrès de la Péninsule Acadienne	170 039	192 019	163 810
Centre Rhéal-Cormier	247 269	251 984	214 103
Parcs, terrains de jeux et entrepôt	224 836	227 534	213 996
Piscine Régionale de Shippagan	353 059	323 472	273 199
Sentier rivage	-	7 154	5 966
Subventions culturelles	5 000	35 940	5 000
Autres services de loisirs	26 198	55 280	20 960
Intérêt sur dette à long terme	27 209	24 788	23 430
Amortissement	<u>141 381</u>	<u>141 381</u>	<u>185 049</u>
	<u>1 467 668</u> \$	<u>1 550 729</u> \$	<u>1 432 475</u> \$



22. SUPPORT DES DÉPENSES (suite)

	2021 Budget (non-vérifié)	2021 Résultats	2020 Résultats
APPROVISIONNEMENT EN EAU ET ÉVACUATION DES EAUX USÉES			
Approvisionnement en eau			
Administration	37 972 \$	25 958 \$	10 929 \$
Service d'approvisionnement	214 500	214 185	199 014
Force motrice et pompage	125 210	154 633	133 133
Amortissement	91 704	91 704	104 903
Intérêt sur dette à long terme	<u>22 994</u>	<u>22 994</u>	<u>25 943</u>
	<u>492 380</u> \$	<u>509 474</u> \$	<u>473 922</u> \$
Coût de la collection et de l'évacuation des eaux usées			
Administration	10 500 \$	7 767 \$	22 322 \$
Système de raccordement	118 846	90 836	65 655
Station de relèvement	79 400	70 548	53 636
Épuration et évacuation des eaux d'égout	146 220	49 092	70 372
Bornes fontaines	-	5 182	7 327
Intérêt sur dette à long terme	15 329	15 329	17 295
Amortissement	<u>124 191</u>	<u>124 191</u>	<u>124 718</u>
	<u>494 486</u> \$	<u>362 945</u> \$	<u>361 325</u> \$
Autres			
Créances irrécouvrables (recouvrées)	3 000 \$	- \$	- \$
Frais bancaires	-	13 852	5 034
Intérêt sur financement intérimaire	5 000	140	2 868
Frais d'émission de débentures	8 200	-	1 742
Escomptes pour les gens à 65 ans et plus	<u>14 500</u>	<u>13 712</u>	<u>14 385</u>
	<u>30 700</u> \$	<u>27 704</u> \$	<u>24 029</u> \$
	<u>1 017 566</u> \$	<u>900 123</u> \$	<u>859 276</u> \$

